



FNEC -FP-FO 01

Maison des syndicats, 3 impasse Alfred Chanut 01000 Bourg en Bresse
tel: 04 74 21 45 82
e-mail: fo.fnecfp01@gmail.com

Déclaration FNEC FP FO 01 CHS CT D du 14/12/2020

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Vous convoquez une nouvelle fois cette instance en visio, alors que les personnels travaillent tous les jours au milieu de dizaines d'élèves. La FNEC-FP-FO 01 vous a demandé de pouvoir être en présentiel dans cette instance, comme cela se fait dans d'autres académies ou au niveau du ministère. Nous déplorons le fait que cela n'ait pas été entendu et demandons que toutes les réunions à partir de janvier se tiennent aussi en présentiel.

Nous déplorons l'annulation unilatérale inadmissible, contre l'avis unanime des syndicats siégeant au CHS CT D, de la visite du 6 novembre 2020 à l'école de Ferney Voltaire au prétexte du confinement alors que les écoles sont ouvertes et qu'un nouveau protocole aussi inapplicable que le précédent venait de sortir.

Nous avons tous été bouleversés par l'assassinat de notre collègue Samuel Paty. Mais comment comprendre l'entêtement à refuser l'enquête pourtant obligatoire du CHSCT-D. Qu'y a-t-il à cacher ? Que faut-il ne pas savoir ? Et dans quel but ? La FNEC-FP-FO 01 relaie à cet égard la pétition de la FNEC-FP-FO 78 demandant l'ouverture d'une enquête du CHS CT sur cette tragédie.

Les conséquences de la crise sanitaire sur nos conditions de travail au quotidien génèrent un épuisement de plus en plus marqué sur l'ensemble des personnels.

La colère gronde quand, au prétexte de la crise, le gouvernement et le Ministre Blanquer, profitent de la situation pour faire passer une avalanche de réformes dont personne ne veut.

Ce que nous attendions du Ministre, c'est qu'il mette en œuvre le premier des gestes barrières, à savoir les créations massives de postes et le remplacement de tous les collègues absents. Il aura fallu des grèves, des rassemblements des manifestations, des pétitions pour qu'il fasse mine d'en prendre conscience et reconnaisse leur nécessité.

Mais alors que des recrutements de personnels pérennes s'avèrent indispensables, le Ministre esquive une nouvelle fois et ce ne sont que de malheureux contractuels (67, certains sur liste complémentaire du CRPE) pour une période de 3 mois qui seraient recrutés sans trouver actuellement preneur.

Les AED, qui manquaient avant « la crise sanitaire », sont « en première ligne » : manque de protection et déstabilisation des missions en raison des protocoles sanitaires, changements de lieu de travail incessants et abusifs pour faire face aux manques de moyens de remplacement dans les vies scolaires. Ils étaient nombreux à exprimer leur ras-le-bol en faisant grève mardi 1er décembre. Et le ministre veut les précariser encore plus avec des CDD de quelques mois pour surveiller des classes dans le cadre de l'enseignement à distance : c'est inacceptable !

Un puzzle de déréglementation s'organise à travers le « Grenelle » qui, sous couvert d'une pseudo-revalorisation indigente, s'en prend aux garanties statutaires des personnels.

Le communiqué FO-FSU-CGT-SUD-SNCL du 3 décembre réaffirme que : « *Le Grenelle du ministre est inacceptable, d'autant plus qu'il vise à modifier en profondeur le fonctionnement de l'école, les missions et les statuts des enseignants.* »

La colère gronde quand un plat de lentilles est distribué en guise de revalorisation à quelques personnels et que la plupart ne percevront rien.

La FNEC FP-FO a refusé de participer aux « ateliers » du Grenelle, animés par des « experts » auto-proclamés issus de la société civile. La CGT et la FSU ont annoncé leur départ de ces ateliers, ce dont nous nous félicitons.

Le Ministre prévoit d'octroyer une prime d'équipement informatique de 150 euros en 2021. Il s'imagine peut-être que l'on peut s'équiper pour 12,50 euros par mois... Et comme il n'y a pas de petites économies, il en exclut en plus, notamment, les professeurs documentalistes et les CPE.

La colère gronde quand les personnels ne peuvent plus être représentés dans les CAP et que l'arbitraire devient une règle de gouvernance.

En pleine crise sanitaire, la destruction des CT et des CHSCT se poursuit alors même que les restructurations liées à la réforme territoriale s'accroissent. C'est irresponsable ! Le gouvernement profite de la crise sanitaire pour faire passer deux décrets réduisant le rôle des CAP et en mettant en place définitivement les CSA.

100 Milliards pour les grandes entreprises sans contrepartie, et des suppressions de postes qui s'annoncent encore dans les services publics à l'hôpital comme à l'école à la rentrée 2021.

Ce sont ces incohérences qui génèrent la colère des salariés et des citoyens et ce ne sont pas les lois liberticides (sécurité globale, loi ESR, décrets PSAP), les restrictions des libertés collectives et individuelles, les possibilités de déroger au droit du travail, qui l'empêcheront. Les importantes mobilisations pour les dénoncer en attestent comme celles des derniers samedis.

La FNEC FP-FO oppose les revendications à ces décisions et demande :

- L'augmentation immédiate des salaires, le rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 20 ans avec l'augmentation de 20% de la valeur du point d'indice et une augmentation immédiate sans contrepartie de 183€ net pour tous les personnels de l'Education Nationale, comme l'ont obtenu les hospitaliers ;
- Le retrait de toutes les remises en cause statutaires engagées par le ministre : projet de loi Rilhac sur la direction, formations en constellation, réforme des concours, fusion des corps d'inspection, mise en place d'un 4ème RDV de carrière, développement de la RH de proximité visant à instaurer un management sur le modèle du privé au sein de l'Education Nationale...
- Le recrutement immédiat et massif de personnels fonctionnaires d'Etat en commençant par les candidats inscrits sur les listes complémentaires des concours.
- le réemploi et la titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent et la stagiairisation de ceux embauchés cette année.
- Un vrai salaire et un vrai statut pour les AESH et la fin des PIAL.
- L'arrêt de l'inclusion scolaire systématique et l'attribution de tous les moyens et places nécessaires à la prise en charge de chaque élève.
- L'arrêt des restructurations et destructions de services liés à la réforme territoriale.

Pour ce qui concerne la tenue de cette instance, FO rappelle une nouvelle fois que les CHSCT ne sauraient continuer d'être longtemps squeezés et considérés comme des instances d'informations de décisions déjà prises.

Des masques possiblement toxiques, puis pas de masque du tout, puis des masques tout aussi inefficaces que les précédents, une absence totale de politique cohérente de dépistage, un protocole encore plus inapplicable que le précédent. Voilà la réalité du bilan de la rentrée à laquelle le Ministre indiquait être si bien préparé, trop occupé qu'il était sans doute à redéfinir la représentation des lycéens.

Mais au bout de ces décisions incohérentes, il y a les personnels. Il y a ceux qui ont dû être exposés par refus des créations de postes. Il y a les personnels vulnérables malmenés par un décret qui a été cassé et des directives contraignantes.

Concernant les DTA abordées lors du GT du 27/11, la FNEC FP FO demande que tous les DTA soient recensés et fassent l'objet d'une étude par le prochain CHSCT D.